CANTINE DE GRATENS

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer

CHARTE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

2020/2021

Avant le repas :

- Je vais aux toilettes,
- Je me lave les mains,
- Je m'installe à ma place et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de commencer à manger.

Pendant le repas :

- Je me tiens assis correctement à table,
- j'essaie de goûter à tous les plats,
- Je respecte la nourriture,
- Je reste calme et installé à ma place,
- Je respecte le personnel de service et mes camarades,
- J'attends l'autorisation pour sortir de table calmement.

Pendant la récréation :

- Je joue en respectant mes camarades,
- Je respecte les consignes de sécurité données par le personnel,
- Je me mets en rang quand on me le demande, après avoir rangé mes affaires.

Toute la journée :

- Je respecte le personnel de service et mes camarades,
- Je respecte les autres pour qu'on me respecte aussi.

Si je ne respecte pas la charte, le personnel de cantine peut :

- Me faire changer de place et/ou de table, puis m'imposer pour les repas suivant ma place
- Me faire participer aux tâches de nettoyage et de rangement au lieu d'aller en récréation
- Inscrire une croix en face de mon nom, 3 croix mes parents reçoivent un courrier d'avertissement
- Au 2ème avertissement je suis convoqué avec mes parents par Monsieur le Maire.